

Article 43 du Règlement

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

ON DEMANDE DE FAIRE ENQUÊTE SUR LE PRÉSUMÉ RÔLE DES BANQUES DANS LA CHUTE DU DOLLAR—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et d'une pressante nécessité.

Étant donné les accusations portées contre certaines banques américaines qui font l'objet d'une enquête de la part de la Commission des bourses et des valeurs des États-Unis; étant donné également que ces accusations portent sur des banques qui feraient baisser la valeur du dollar en vendant de grosses quantités et en les rachetant moins cher quelques heures plus tard, après avoir réalisé un profit, celles-ci se serviraient de leurs agences des Caraïbes où les impositions sont moins lourdes pour frauder le fisc, je propose donc appuyé par l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert):

Que la Chambre enjoigne à l'honorable ministre des Finances (M. Chrétien) de procéder à une enquête sur les responsabilités des banques canadiennes dans la chute de notre dollar.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1412)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES VENTES DE CÉRÉALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, le Congrès des États-Unis a adopté il y a deux semaines une mesure d'urgence visant à fournir le crédit nécessaire aux ventes de céréales à la Chine. Cette mesure du gouvernement américain mettra sans doute en danger les exportations canadiennes de céréales.

Je propose donc, appuyé par le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin):

Que la Chambre enjoigne le ministre de l'Industrie et du Commerce de revenir immédiatement sur sa décision de réduire les subventions au paiement de l'intérêt sur les ventes de céréales pour exportation, ainsi que les crédits du programme de stimulation des marchés des céréales et des oléagineuses.

M. l'Orateur: Il faut le consentement unanime de la Chambre pour proposer en ce moment de débattre une telle motion. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[M. l'Orateur.]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES ÉTABLISSEMENTS POUR LES ENFANTS SOUFFRANT DE PROBLÈMES D'APPRENTISSAGE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mike Landers (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement. Étant donné que les établissements provinciaux pour les enfants souffrant de problèmes d'apprentissage sont actuellement inadéquats, et étant donné que les problèmes d'apprentissage d'un enfant sont souvent liées à des problèmes de santé, je propose, appuyé par le député de Vancouver-Est (M. Lee):

Que la Chambre prie le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'envisager la possibilité de tenir une conférence fédérale-provinciale visant à assurer des établissements adéquats aux enfants souffrant de problèmes d'apprentissage.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, on ne peut proposer en ce moment de débattre une telle motion qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PÊCHERIES

LA PRÉTENDUE INCIDENCE NÉFASTE DE L'EXPLOITATION DE ROBERTS BANK—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions du même Règlement. Cette motion concerne l'important projet d'expansion du superport de Roberts Bank en Colombie-Britannique.

Étant donné que la dégradation de l'estuaire Fraser qu'entraînera ce projet aura des conséquences très graves sur l'exploitation future des montaisons du saumon et d'autres bancs de poissons utilisés pour la consommation, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je propose:

Que l'on décrète un moratoire sur ce projet jusqu'à ce que les conditions suivantes aient été remplies:

(1) Que l'on procède à une vaste enquête publique sur la nécessité de rationaliser tous les ports de la côte ouest, et notamment celui de Roberts Bank;

(2) Que l'on crée en bonne et due forme une administration de l'estuaire Fraser composée de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux afin d'empêcher la destruction dudit estuaire.

M. l'Orateur: Pour mettre en délibération une motion de ce genre aux termes de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DE L'ESPAGNE

M. l'Orateur: Avant d'entamer la période des questions, les députés voudront bien se joindre à moi pour signaler la présence à la tribune d'un visiteur très éminent, et accueillir le chef d'une délégation espagnole, premier visiteur officiel de ce pays depuis l'adoption toute récente par l'Espagne d'une nouvelle constitution dont il est un des principaux architectes, le